

<https://www.snetap-fsu.fr/CTEA-du-12-Juillet-2021-Declaration-du-SNETAP-FSU.html>



CTEA du 12 Juillet 2021 - Déclaration du SNETAP-FSU

- Nos Actions - Le SNETAP dans les instances - Comité technique de l'Enseignement agricole (CTEA) -

Date de mise en ligne : lundi 12 juillet 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

En cette fin d'année scolaire plus qu'éprouvante, les personnels que nous représentons souhaitent être entendus par leur ministre sur ces 6 revendications essentielles :

1. **la nécessité qu'il soit mis fin au plan de suppressions d'emplois dans l'[EAP](#)**, avec comme premier signe le rétablissement au profit de nos [EPLEFPA](#) des 5 millions de crédits proposés à l'annulation au PLFR,

2. **l'urgence à ce qu'une stratégie assumée visant à permettre la réinstallation de plus de 50% de la population agricole dans les 10 années** qui viennent, avec un outil public de formation mandaté et doté en conséquence - le lien avec le 7ème schéma national des formations est ici direct,

3. **le retour à de vraies lignes de gouvernance pour l'EA** (cf. assises EAP de 2009 - mesure 13 charte de pilotage / note de service de 2011),

4. **le rétablissement d'une véritable consultation et d'une écoute nécessaires des agents de l'EA concernant les réformes en cours du baccalauréat**, qui doit pouvoir se traduire par une révision des attendus et du rythme imposés sur la refonte du Bac Pro,

5. **la nécessaire revalorisation pour toutes et tous des métiers et des rémunérations sur l'ensemble de la carrière**, avec une concertation et une programmation adaptées, à l'image du changement de méthode concernant l'élaboration de la partie 2 du protocole régissant les conditions de travail des ACB des [CFA-CFPPA](#),

6. **l'établissement de scénarios solides pour faire face à la situation épidémique qui sera celle de la rentrée de septembre**, appuyés d'une part sur une déclinaison de mesures sanitaires précises soumises au CHSCTM du 26 août prochain et corrélés d'autre part à des mesures d'accompagnement de la communauté éducative et d'aménagement de programmes anticipés pour répondre au passif pédagogique de près d'un an et demi cumulé pour certains jeunes.

Ces 6 exigences devront se voir apporter des réponses à la hauteur des attentes légitimes des personnels avant la fin des congés scolaires, à défaut le SNETAP-[FSU](#) saura, avec le collectif d'organisations mobilisé le 29 juin dernier sur le site de l'école Hectar, prendre ses responsabilités et appeler à la poursuite et à l'amplification de la mobilisation des personnels dès la rentrée.

Paris, le 12 juillet 2021